



Histoire de la police en France



Télécharger



Lire En Ligne

[Click here](#) if your download doesn't start automatically

Histoire de la police en France

Roger Lejeune

Histoire de la police en France Roger Lejeune

 [Télécharger Histoire de la police en France ...pdf](#)

 [Lire en ligne Histoire de la police en France ...pdf](#)

Format: Ebook Kindle

Présentation de l'éditeur

Les histoires de la police se comptent pas dizaines. Certaines se sont fixées comme unique objectif de fournir une relation linéaire des textes constitutifs. D'autres ont plutôt insisté sur les circonstances politiques qui ont présidé aux changements de structure. D'autres encore ont privilégié les anecdotes. Nous pourrions continuer cette énumération. L'étude qui est ici présentée se veut originale. Elle rappelle, d'abord, pour fixer les idées, les grandes lignes de l'histoire de la police avant la Révolution puis jusqu'au second Empire, où il faut voir la véritable origine de la police moderne. En insistant sur la période allant de 1850 à 1945, particulièrement riche en événements, elle rattache l'histoire de l'institution policière aux grands événements que la France a connus, ce qui permet de comprendre les raisons des décisions prises par les gouvernants en matière d'organisation policière.

Athènes, au -Ve siècle, dispose d'un corps d'archers scythes, esclaves qui appartiennent à l'Etat ; ils maintiennent l'ordre dans les assemblées et les tribunaux sous l'autorité de magistrats. Sparte et Syracuse, sous les tyrans du Ve siècle, ont eu des forces de police secrètes. A Rome, chaque magistrat a le pouvoir de se faire obéir par la force grâce à une escorte de licteurs (ils portent les fasces, qui symbolisent le pouvoir d'arrêter, convoquer en justice et, à l'époque archaïque, d'exécuter) et grâce à des fonctionnaires subalternes chargés de la paix la nuit. A partir du IIe siècle la police secrète se développe sous le nom de frumentaires (fourragers). Abolies par Diocétien, ils réapparaissent sous le nom vague de agentes in rebus. Rome a aussi inventé une manière fort pratique de privation de liberté, la custodia militaris, qui consiste à retenir la personne à son domicile, sous la garde d'un fonctionnaire, dont le prisonnier doit payer les frais.

L'empereur Constantin, au IVe siècle, a auprès de lui un « maître des offices », ministre de la Maison impériale et ministre de la Police, qui a autorité sur les agentes in rebus, contrôleurs de la poste publique et des prisons, espions politiques du gouvernement.

La police telle que nous la connaissons aujourd'hui est de création récente. Sous sa forme actuelle elle date, nous le verrons, de 1941 mais la modernisation des structures avait commencé au temps du Second Empire. L'histoire de la police avant la Révolution est d'une grande complexité. Elle est inséparable en tout cas de l'histoire de la justice car, pendant très longtemps et dans certains cas jusqu'à la Révolution la même personne rend la justice et exerce la police. Ce n'est que sous Louis XIV qu'on estimera les fonctions de justice et de police incompatibles et trop étendues pour être exercées par un seul homme.

L'autorité des gouvernants est directement liée à leur faculté d'apparaître comme dispensateurs de justice et de sécurité. Dejà, en 630, Dagobert recommande aux comtes de protéger les pauvres, mais aussi de veiller à ce qu'ils « ne s'abandonnent pas au libertinage et s'abstiennent de médisance, ou de murmurer contre les Puissances. » Quand, au début du règne des Capétiens, la féodalité s'étend on assiste à la prolifération des justices : des seigneurs, ecclésiastiques, municipales. Présentation de l'éditeur

Les histoires de la police se comptent pas dizaines. Certaines se sont fixées comme unique objectif de fournir une relation linéaire des textes constitutifs. D'autres ont plutôt insisté sur les circonstances politiques qui ont présidé aux changements de structure. D'autres encore ont privilégié les anecdotes. Nous pourrions continuer cette énumération. L'étude qui est ici présentée se veut originale. Elle rappelle, d'abord, pour fixer les idées, les grandes lignes de l'histoire de la police avant la Révolution puis jusqu'au second Empire, où il faut voir la véritable origine de la police moderne. En insistant sur la période allant de 1850 à 1945, particulièrement riche en événements, elle rattache l'histoire de l'institution policière aux grands événements que la France a connus, ce qui permet de comprendre les raisons des décisions prises par les gouvernants en matière d'organisation policière.

Athènes, au -Ve siècle, dispose d'un corps d'archers scythes, esclaves qui appartiennent à l'Etat ; ils maintiennent l'ordre dans les assemblées et les tribunaux sous l'autorité de magistrats. Sparte et Syracuse, sous les tyrans du Ve siècle, ont eu des forces de police secrètes. A Rome, chaque magistrat a le pouvoir de

se faire obéir par la force grâce à une escorte de licteurs (ils portent les fasces, qui symbolisent le pouvoir d'arrêter, convoquer en justice et, à l'époque archaïque, d'exécuter) et grâce à des fonctionnaires subalternes chargés de la paix la nuit. À partir du II^e siècle la police secrète se développe sous le nom de frumentaires (fourragers). Abolies par Dioclétien, ils réapparaissent sous le nom vague de agentes in rebus. Rome a aussi inventé une manière fort pratique de privation de liberté, la custodia militaris, qui consiste à retenir la personne à son domicile, sous la garde d'un fonctionnaire, dont le prisonnier doit payer les frais.

L'empereur Constantin, au IV^e siècle, a auprès de lui un « maître des offices », ministre de la Maison impériale et ministre de la Police, qui a autorité sur les agentes in rebus, contrôleurs de la poste publique et des prisons, espions politiques du gouvernement.

La police telle que nous la connaissons aujourd'hui est de création récente. Sous sa forme actuelle elle date, nous le verrons, de 1941 mais la modernisation des structures avait commencé au temps du Second Empire. L'histoire de la police avant la Révolution est d'une grande complexité. Elle est inséparable en tout cas de l'histoire de la justice car, pendant très longtemps et dans certains cas jusqu'à la Révolution la même personne rend la justice et exerce la police. Ce n'est que sous Louis XIV qu'on estimera les fonctions de justice et de police incompatibles et trop étendues pour être exercées par un seul homme.

L'autorité des gouvernants est directement liée à leur faculté d'apparaître comme dispensateurs de justice et de sécurité. Déjà, en 630, Dagobert recommande aux comtes de protéger les pauvres, mais aussi de veiller à ce qu'ils « ne s'abandonnent pas au libertinage et s'abstiennent de médire, ou de murmurer contre les Puissances. » Quand, au début du règne des Capétiens, la féodalité s'étend on assiste à la prolifération des justices : des seigneurs, ecclésiastiques, municipales.

Download and Read Online Histoire de la police en France Roger Lejeune #0RGITO8UJK2

Lire Histoire de la police en France par Roger Lejeune pour ebook en ligne Histoire de la police en France par Roger Lejeune Téléchargement gratuit de PDF, livres audio, livres à lire, bons livres à lire, livres bon marché, bons livres, livres en ligne, livres en ligne, revues de livres epub, lecture de livres en ligne, livres à lire en ligne, bibliothèque en ligne, bons livres à lire, PDF Les meilleurs livres à lire, les meilleurs livres pour lire les livres Histoire de la police en France par Roger Lejeune à lire en ligne. Online Histoire de la police en France par Roger Lejeune ebook Téléchargement PDF Histoire de la police en France par Roger Lejeune Doc Histoire de la police en France par Roger Lejeune Mobipocket Histoire de la police en France par Roger Lejeune EPub

0RGITO8UJK20RGITO8UJK20RGITO8UJK2